



## **Nouvelles difficultés pour le schéma d'aménagement de l'Ile-de-France**

Le schéma d'aménagement de l'Ile-de-France (Sdrif), qui a déjà été l'objet d'un long bras de fer entre le gouvernement et le conseil régional, est confronté à des difficultés juridiques.

Le Conseil d'État, qui doit faire parvenir aujourd'hui son avis au gouvernement, estime que le Sdrif est incompatible avec la loi sur le Grand Paris du 3 juin 2010 et le Grenelle de l'environnement.